

Répression suite au mouvement social contre la réforme des retraites : rassemblement de soutien le 3 novembre devant le tribunal de justice de Rodez où 6 camarades sont convoqué.es

17 octobre 2020



Le 23 janvier 2020 au matin une cinquantaine de militant.es (Gilets Jaunes, syndicalistes de la CGT, FSU, Solidaires, des militant.es du NPA et de la LDH) étaient présent.es devant le commissariat de Rodez pour soutenir 6 camarades convoqué.es au commissariat de Rodez suite à diverses actions qui se sont déroulées lors du mouvement social de cet hiver contre la réforme des retraites.

Nos 6 camarades sont à nouveau convoqué.es au Palais de Justice

Mardi 3 novembre prochain dès 12h30 devant le Palais de Justice.

Nos organisations (CGT, FSU12, Solidaires, Union Communiste Libertaire, Gilets Jaunes Vallon Marcillac-Rodez-Villefranche, LDH, NPA et CIA) appellent dès aujourd'hui à se mobiliser en solidarité avec tout.es les camarades convoqué.es et à participer au rassemblement et initiatives qui se tiendront ce jour devant le tribunal et à dénoncer des tentatives d'intimidation policière et judiciaire inadmissibles.

Nous le constatons depuis des mois, les réponses répressives (administratives, judiciaires) à l'encontre de tout.es celles et ceux qui portent un autre projet de société et qui luttent, combattent les politiques libérales qui détruisent les droits des salarié.es du privé comme de la fonction publique, se multiplient. Ce qui se traduit par des sanctions administratives, l'autorisation de licenciements à l'encontre de représentants syndicaux, des mises en examen, des condamnations judiciaires des militant.es syndicaux et plus largement du mouvement social, sans oublier les gazages, humiliations, mutilations dont sont victimes les manifestant.es. C'est ainsi une remise en question lente de nos libertés publiques et de manifester qui ne cesse de progresser.

Nos organisations (CGT, FSU12, Solidaires, Union Communistes Libertaires, Gilets Jaunes Vallon Marcillac-Rodez-Villefranche, LDH, NPA et CIA) alertent sur toutes ces dérives qui actent le recul des libertés syndicales, des libertés d'opinion et de manifestation, c'est pourquoi nous serons aux côtés de toutes celles et tous ceux qui les subissent et condamnent ces dérives autoritaires qui vont à l'encontre d'une véritable démocratie. Le gouvernement prend prétexte des mobilisations sociales pour mettre en place des outils répressifs policiers et judiciaires. Nous continuerons à le dénoncer sans relâche.

Le 23 janvier dernier, 6 camarades étaient convoqué.es au commissariat de Rodez suite à diverses actions qui se sont déroulées lors du mouvement social contre la réforme des retraites. Il s'agit de 4 camarades de Solidaires 12 (Christine de SUD Education 12, Robert de SUD Education 12 et secrétaire départemental de Solidaires 12, Armand de SUD Culture et Médias et adhérent NPA et Antoine de Solidaires Précaires et Chômeurs) ainsi que Philippe du SNEP-FSU et Simon militant du mouvement social.

Il.elles sont maintenant convoqué.es au tribunal de police le mardi 3 novembre. Lors de la convocation de janvier au commissariat, les camarades avaient été informé.es que le PV était requalifié en entrave à la circulation de véhicules scolaires et que la compagnie Ruban Bleu réclamait une amende de 15 000€.



Le 23 janvier 2020 au matin une cinquantaine de militant.es (Gilets Jaunes, syndicalistes de la CGT, FSU, Solidaires, des militant.es du NPA et de la LDH) étaient présent.es devant le commissariat de Rodez pour soutenir 6 camarades convoqué.es au commissariat de Rodez suite à diverses actions qui se sont déroulées lors du mouvement social de cet hiver contre la réforme des retraites.

Nos 6 camarades sont à nouveau convoqué.es au Palais de Justice

Mardi 3 novembre prochain dès 12h30 devant le Palais de Justice.

Nos organisations (CGT, FSU12, Solidaires, Union Communiste Libertaire, Gilets Jaunes vallon Marcillac-Rodez-Villefranche, LDH, NPA et CIA) appellent dès aujourd'hui à se mobiliser en solidarité avec tout.es les camarades convoqué.es et à participer au rassemblement et initiatives qui se tiendront ce jour devant le tribunal et à dénoncer des tentatives d'intimidation policière et judiciaire inadmissibles.

Nous le constatons depuis des mois, les réponses répressives (administratives, judiciaires) à l'encontre de tout.es celles et ceux qui portent un autre projet de société et qui luttent, combattent les politiques libérales qui détruisent les droits des salarié.es du privé comme de la fonction publique, se multiplient. Ce qui se traduit par des sanctions administratives, l'autorisation de licenciements à l'encontre de représentants syndicaux, des mises en examen, des condamnations judiciaires des militant.es syndicaux et plus largement du mouvement social, sans oublier les gazages, humiliations, mutilations dont sont victimes les manifestant.es. C'est ainsi une remise en question lente de nos libertés publiques et de manifester qui ne cesse de progresser.

Nos organisations (CGT, FSU12, Solidaires, Union Communistes Libertaires, Gilets Jaunes Vallon Marcillac-Rodez-Villefranche, LDH, NPA et CIA) alertent sur toutes ces dérives qui actent le recul des libertés syndicales, des libertés d'opinion et de manifestation, c'est pourquoi nous serons aux côtés de toutes celles et tous ceux qui les subissent et condamnent ces dérives autoritaires qui vont à l'encontre d'une véritable démocratie. Le gouvernement prend prétexte des mobilisations sociales pour mettre en place des outils répressifs policiers et judiciaires. Nous continuerons à le dénoncer sans relâche.

- Emplacement : ré-agir ensemble > Mobilisations et actualités > Actualités >
- Adresse de cet article :
<https://ancien.solidaires.org/Repression-suite-au-mouvement-social-contre-la-reforme-des-retraites>